Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 9 (1917)
Heft: 8

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fédération comme représentante des ouvriers. Les relations avec le Département militaire laissèrent de même beaucoup à désirer.

Les recettes de la caisse centrale sont de fr. 17,581.61, les dépenses de fr. 16,300.85, la fortune est de fr. 2,571.91. La fédération possède en outre fr. 3,286.15, fortune de la caisse de secours et de représailles.

L'effectif des membres est à la fin de l'année 1916 approximativement de 3400.

Le développement pris par la fédération au cours de l'année écoulée justifie l'espoir que le moment est venu aussi pour les ouvriers des communes et de l'Etat où ils sauvegarderont énergiquement leurs intérêts.

L'assemblée des délégués de l'organisation eut lieu les 12 et 13 mai à la Maison du Peuple de Lucerne. Elle discuta sur un nouveau projet de statuts et sur un règlement prévoyant la création d'une caisse de décès.

Le comité central appuyait cette proposition et voulait une centralisation plus forte de la fédération. Après quelques hésitations sur l'opportunité d'une telle mesure, les délégués se mirent résolument à l'œuvre. Une commission examina les projets bien élaborés du comité central, ne les modifia que dans quelques points selon les vœux des sections, et ils furent finalement adoptés presque unanimemant. Les projets seront encore soumis à la votation générale des membres.

On peut être très satisfait du travail accompli par l'assemblée des délégués. Si le même esprit anime les membres, la fédération pourra considérer l'avenir sans crainte.

Fédération des aiguilleurs et gardes-voies. — C'est avec surprise que nous avons appris que l'assemblée des délégués de cette fédération, qui a eu lieu à Göschenen, avait décidé aussi à l'unanimité l'adhésion à l'Union des fédérations syndicales. Nous sommes heureux de cette décision et nous pouvons assurer aux aiguilleurs et gardes-voies que jamais ils ne la regretteront.

Plus la classe ouvrière suisse se réunira dans les rangs de l'Union des fédérations syndicales, plus celle-ci pourra sauvegarder vigoureusement ses droits et intérêts dans toutes les questions de nature générale.

Le Secrétariat ouvrier du Canton de Thurgovie comprend désormais 64 sections et 3200 membres contre 61 sections et 2500 membres en 1915. Pour remédier aux difficultés financières dans lesquelles le secrétariat se trouvait momentanément, la Fédération des ouvriers sur métaux lui accorda une subvention unique de 200 francs. Le secrétariat fut en outre subventionné par la commune d'Arbon avec 100 francs; par la Société d'utilité publique avec 100 francs et par le canton avec 1000 francs. Un certain nombre de sociétés coopératives lui allouèrent aussi des subsides.

Le secrétaire, le camarade Höppli. donna 2560 consultations à 1246 clients, dont 553 étaient organisés. En considération des autres travaux dont le secrétaire est chargé, ce nombre est énorme. Ensuite de l'activité du secrétaire, les clients purent obtenir fr. 40,892.55 pour indemnités d'accidents, fr. 2850.35 pour salaires retenus et fr. 1179.45 pour d'autres cas.

Le secrétariat thurgovien a prouvé au cours de l'année 1916 que sa création était une nécessité.

Jeunesse socialiste. — Nous constatons, selon les données du rapport pour 1916, que le nombre des membres était en 1906 de 180 et qu'à la fin de l'année 1916 l'organisation comptait 4729 membres. Elle comprend 10 Unions cantonales et 20 Unions régionales. Le compte rendu se plaint de l'augmentatron minime dans les villes et de la forte fluctuation. Ce dernier phénomène est mis sur le compte du peu d'idéalisme de la jeunesse des villes, la vie des villes blase les jeunes gens et les rend indifférents. Nous ne voudrions pas appuyer ce jugement qui nous semble trop sévère; s'il était juste il serait vraiment peu à l'avantage de l'organisation de la jeunesse. Bien au contraire, des milliers de camarades ont pris une part active au mouvement du Parti et de l'organisation syndicale dès leur sortie de l'école et ils ont persévéré dans leur action pendant des dizaines d'années sans que l'on se soit aperçu que leur enthousiasme fut émoussé. Le nombre des abonnés au journal est de 1400. Un total de 160,000 exemplaires furent vendus en 1916. Il faut encore ajouter à ce chiffre 32,000 exemplaires de l'*Internationale de la jeunesse.*

L'œuvre d'éducation est commentée comme suit par le rapporteur: «Ce n'est pas notre tâche d'apprendre et de prêcher le socialisme, mais de le vivre et de le créer. C'est dans ce sens que nous continuerons aussi à l'avenir notre travail d'éducation.» Nous avouons que nous ne nous promettons rien de ce programme. La participation à la propagande révolutionnaire lors de luttes, d'actions, de démonstrations, sans avoir la conviction intime de l'utilité de ce que l'on fait, conviction que l'on ne peut atteindre que par un travail d'éducation et de réflexions sérieux, voilà ce qui est cause que la jeunesse devient de plus en plus blasée sur les faits de la vie quotidienne.

Le travail en commun avec le Parti et les organisations syndicales est désigné comme amical en général, cependant des explications fort animées ont eu lieu.

Le comité central ne veut pas renoncer à une parcelle de son indépendance; il dit: «L'indépendance de notre organisation est notre plus haut principe.» C'est justement en ce moment que la question de l'indépendance de l'organisation de la jeunesse est de nouveau actuelle. Le Parti et l'Union des fédérations syndicales cherchent une solution satisfaisante. Une telle solution ne sera réalisable que dans le cadre d'une subordination. Nous ésperons dans l'intérêt de la cause que l'organisation de la jeunesse se ravisera.

Les recettes et les dépenses balancent avec environ 26,000 francs. Sous les recettes figurent, il est vrai, seulement 1452 francs comme cotisations des sections, à côté de 2800 francs pour cotisations volontaires et près de 10,000 francs pour le journal. La semaine d'économie a rapporté 2361.80 francs.

Tout le rapport laisse l'impression que l'on a travaillé assidûment. Mais on nous permettra de dire que l'on s'est bien des fois mêlé d'actions et que l'on s'est souvent occupé d'affaires dans lesquelles l'organisation de la jeunesse n'obtiendra jamais un succès durable.

Mouvement syndical international

Fédération allemande des ouvriers sur métaux

Le deuxième congrès de guerre de cette fédération a eu lieu du 27 au 30 juin, à Cologne. D'importantes décisions de principe y furent prises. Les différentes sections étaient représentées par 118 délégués; des délégués de l'U. S. I. étaient également présents, ainsi que des délégations de différents pays neutres. Le président Schlicke constata dans son discours d'ouverture, que la concentration des entreprises avait fait de grands progrès, d'où la cohésion des syndicats était plus nécessaire que jamais. Il regrette qu'une scission ait lieu dans l'organisation politique du mouvement ouvrier moderne et que la lutte soit menée avec des armes empoisonnées. L'orateur défend l'attitude de la fédération dans la question du service civil, et particulièrement sa position particulière à l'office de guerre. L'opposition, c'est-à-dire les délégués qui n'approuvent pas l'attitude du comité central de la fédération, avaient chargé le camarade Dissmann, secrétaire du parti socialiste à Francfort s. M., de

répondre aux arguments de la direction de l'organisation. Dans son exposé, il critiqua vivement les mesures de l'U. S. I. et demande le retour à la lutte de classe prolétarienne. On ne peut accorder des subventions à une commission générale qui combat la politique indépendante du prolétariat. Les débats furent très animés, mais le manque de place nous oblige à renoncer aux détails de la discussion qui fut fort intéressante. Legien conteste que le caractère des syndicats ne s'est pas modifié. On essaie de diriger le mouvement syndical dans une voie anarcho-syndicaliste. Mais les ouvriers organisés ont reconnu depuis longtemps la valeur de ces phrases. Les ouvriers sur métaux ont le devoir de combattre énergiquement ces menées. L'agitation fut à son comble et les remarques personnelles ne manquèrent pas quand on discuta les événements de Berlin. L'assemblée accepta finalement par 64 voix contre 53, une résolution demandant que la politique actuelle de la fédération soit maintenue: elle réclame aussi la fixation des revendications ouvrières dans les questions du droit de coalition, du développement de la protection ouvrière et de l'assurance des ouvriers; réglementation du placement des travailleurs, etc. Elle reconnaît en outre que les revendications ouvrières posées par l'U. S. I. pour le prochain congrès de la paix forment une base convenable pour amener la paix. La contre-proposition de l'opposition fut rejetée par 44 contre 73 voix. Elle constituait un appel à la classe ouvrière allemande lui demandant de revenir à une activité prolétarienne indépendante, et de rompre toute relation avec le gouvernement et les partis bourgeois.

La convocation d'un congrès des membres féminins fut refusée; le président déclara qu'un tel congrès sera convoqué en temps opportun. La protection légale des femmes et des jeunes gens devra être favorisée avec énergie. La proposition de payer les salaires de tous les employés de la fédération par la caisse centrale de la fédération fut refusée par 69 contre 47 voix. Le congrès demande que les ouvriers belges et polonais obtiennent le même droit de coalition et de réunion que les travailleurs allemands. Les modifications des statuts proposées furent presque toutes rejetées, de même l'augmentation des taux de secours; cette dernière question sera encore discutée après la guerre. Les employés de la fédération recevront à partir du 1er juillet 1916 un supplément de salaire de 125 marks par mois. Kiel est désigné comme lieu du prochain congrès dans deux ans, mais seulement si la guerre est terminée à ce moment-là. L'ancien comité central fut réélu par 82 voix, l'opposition déposa des bulletins blancs.

Divers

La carte de pain

L'introduction d'une carte de pain pour le 1er septembre 1917 est désormais définitive. La norme de répartition aux cantons sera de 225 grammes de farine par habitant et par jour. Les cantons sont libres de fixer la ration par tête en prenant en considération la situation particulière. Il est temps que les ouvriers fassent valoir leurs prétentions auprès des autorités compétentes.

Le lait

Maintenant que les paysans ont pu hausser les prix du lait de façon exorbitante depuis le 1er mai, grâce à l'inertie et à la complaisance des autorités, leur appétit n'a fait que grandir. Ils annoncent de nouvelles revendications. Le Conseil fédéral essaye de «tranquilliser» le public en prétendant qu'une élévation du prix du lait est «à peine» à craindre. Ce serait vraiment le comble de l'audace après la riche moisson en foin.

Par contre, on apprend que l'on étudie en ce moment un autre projet. Afin d'augmenter la production du beurre, on veut écrémer le lait et mettre celui-ci comme «lait de marché» à la disposition des consommateurs.

Après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, cela ne nous étonnerait pas si l'on essayait à augmenter le prix du lait en exécutant ce beau plan. Le prix du «lait de marché» serait le même que pour le lait pur actuel et ce dernier pourrait ainsi subir une hausse appréciable. Les «vœux» des paysans seraient ainsi remplis de nouveau — à moins que les consommateurs ne protestent par une action énergique.

Les pommes de terre

En considération de la bonne récolte de pommes de terre que l'on prévoit, le Conseil fédéral veut renoncer à la fixation de prix maxima. La conséquence sera, comme pour la viande, que les prix s'élèveront à un montant exagéré. Si le Conseil fédéral est ensuite obligé de fixer des prix maxima, il les «conformera» naturellement à ceux que les paysans demanderont à cette époque et nous ne doutons pas que les producteurs seront pleinement satisfaits.

Nous pouvons assurer dès maintenant au Conseil fédéral que la classe ouvrière est bien décidée à ne pas tolérer de telles manœuvres. Il ferait donc bien de prendre et de publier une décision positive, le plus tôt sera le mieux. On attend naturellement que le prix maximum soit, en considération de l'excellente récolte prévue, bien plus bas que l'année écoulée.

La commission de nécessité

des ouvriers a d'ailleurs élaboré une nouvelle requête au Conseil fédéral, dans laquelle *nos* désirs sont soumis à l'appréciation de ces messieurs.

Cette requête proteste contre l'augmentation du prix du lait Elle demande des prix maxima pour la viande, les pommes de terre et les fruits. En outre, l'interdiction de l'exportation des fruits, l'introduction d'une carte de viande et la distribution de vivres à bon marché, spécialement de viande, aux indigents. Elle réclame le monopole du commerce du bétail, l'introduction d'une carte de beurre, respectivement de graisse, l'augmentation de la limite de revenu donnant droit aux denrées alimentaires à bon marché, une meilleure répartition du matériel de chauffage.

Les perspectives pour l'hiver

Le Conseil fédéral affirme que l'effectif des céréales qui se trouve dans le pays, les contingents de l'importation, ainsi que la récolte indigène, surtout si celle-ci est confisquée comme cela est prévu, suffiront à assurer la fourniture du pain jusque vers le milieu du mois d'avril de l'an prochain.

La récolte de pommes de terre est évaluée à 120,000 waggons, donc 300 kilos par habitant. Si une répartition équitable est faite, nous n'aurons au moins pas à craindre une disette de pommes de terre pour l'hiver prochain.

L'Union suisse des sociétés coopératives

a décidé, lors de son assemblée générale à Lucerne, l'achat de plusieurs propriétés à Bâle pour le prix total de 535,000 fr., en outre la construction d'un grand magasin à Bussigny, dont les frais s'élèvent à 300,000 fr.

Les nouveaux statuts qui élargissent la sphère d'activité de l'Union et les compétences de l'administration furent acceptés avec une grande majorité. L'assemblée décida en outre que la création d'un Office d'assurances populaires devait avoir lieu sur des bases semblables à celles des assurances populaires en Allemagne.